



[Europe de la défense : « Je serais très surpris d'une inflexion majeure »](#)

17 septembre 2021

L'industrie navale française a perdu un contrat de 56 milliards d'euros pour fournir à l'Australie 12 sous-marins, au profit d'une alliance avec les États-Unis et le Royaume-Uni. Cette déconvenue pousse encore plus la France à encourager une autonomie industrielle européenne, alors qu'elle organisera un Conseil de défense européen. Mais rien n'est gagné, indique Yannick Queau, directeur du Grip (1), expert de la sécurité internationale et du commerce des armes.

La Croix : La ministre française des armées, Florence Parly, a condamné une « décision unilatérale, brutale, imprévisible ». La France a-t-elle réellement été prise de court ?

Yannick Queau : Comme souvent dans ce genre de revirement, un microcosme dans l'industrie française crie comme elle à la « trahison » et au « coup de poignard dans le dos », mais il s'agit à mon sens d'une surprise et d'une indignation affichée seulement, car le revirement australien devait être anticipé. Il existait en effet un grand nombre d'obstacles pour que ce projet aboutisse.

→ ANALYSE. [Sous-marins australiens : la rupture du contrat torpille toute une stratégie française](#)

Surmonter les contraintes techniques pour rendre compatible les sous-marins français et les systèmes embarqués américains impliquait un partage d'information auquel les [États-Unis](#) n'étaient pas prêts, avec le [Royaume-Uni](#) peut-être, mais pas avec la France. Paris aurait souhaité qu'il en aille autrement, mais à ce stade du programme, un retournement de situation était encore possible. Les Américains ont certainement exercé une forte pression sur les Australiens, qui devront sans doute assumer les coûts associés à la résiliation de leur contrat.

La France a-t-elle raison de jouer son intérêt et son avenir de puissance militaire à travers l'intérêt européen ?

Y. Q. : Il est vrai que l'industrie française gagne progressivement des parts de marché au niveau européen. Mais il y a un biais national à réclamer davantage d'intégration européenne en matière de défense à condition d'en être le leader. La France n'est jamais aussi satisfaite de l'Europe de la défense que lorsque les Européens achètent français comme la Grèce vient de la faire [en achetant de nouveaux Rafales](#). Toutefois, la production d'armement français, conçue notamment pour porter la dissuasion nucléaire, ne convient pas toujours aux États membres. C'est une des explications du retrait à l'époque de la France du projet pluri-national de l'avion de combat Eurofighter pour aller de l'avant avec le Rafale.

[La France vend de plus en plus d'armes en Europe](#)

Aujourd'hui, l'Allemagne est un interlocuteur pratiquement incontournable. Il ne faut pas oublier que ce pays - premier budget militaire d'Europe en valeur absolue -, est aussi un exportateur de premier ordre, concurrent de la France dans bien des domaines, en particulier ceux des sous-marins ou des moteurs d'avions.

Berlin a sa logique propre. L'Allemagne est prête à une coopération franco-allemande renforcée pour ne pas trop dépendre des Américains, préserver un savoir-faire national et même monter en compétences dans certains domaines. C'est tout le sens du projet d'avion de combat du futur (SCAF). Le Bundestag a pris son temps avant de voter les premiers crédits pour ce projet, en dépit de l'impatience française. On le comprend : les coûts d'une telle plateforme, de conception, de développement, de production puis de maintien, sont stratosphériques.

Que peut-on attendre du sommet européen dédié à la défense commune qui sera organisé au premier semestre 2022, alors que la France assurera la présidence tournante de l'UE ?

Y. Q. : Je serais surpris s'il y avait une inflexion majeure. 2022 est une drôle d'année pour attendre une percée européenne en matière de défense, alors que les élections allemandes viendront de s'achever, et que la France sera en pleine campagne électorale. Je ne m'attends pas à ce que ce soit l'occasion pour chacun de poser à plat ses attentes, mais au contraire de faire le constat des divergences et des lignes rouges. De nombreux États membres insisteront sur la non remise en cause du lien transatlantique.

→ RELIRE. [Europe de la défense : les dissonances du couple franco-allemand](#)

Le cadre financier européen 2021-2027 intègre certes pour la première fois un fonds de défense à hauteur de 7,9 milliards d'euros : c'est de l'argent en plus pour les entreprises européennes d'armement. Pour l'heure, les acteurs industriels ne sont cependant pas forcément à l'aise avec cet interlocuteur européen qu'ils ne connaissent pas et qui propose un mode de financement dont les contours juridiques sont encore flous sur les droits et obligations de chacun et les évolutions possibles. Il y a une forme d'attentisme de la part des producteurs d'armements qui jugent plus sûr de miser sur leur pays de soutien pour financer leur recherche et développement.

Recueilli par Jean-Baptiste François

(1) Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité